

Négociation portant sur la qualité de vie au travail (QVT) et le droit à la déconnexion
au sein du pôle ministériel

Relevé de conclusions de la réunion n°1 du 23 mai 2022

Cette 1ère réunion de lancement de la négociation sur la QVT et le droit à la déconnexion a permis de conclure sur les points suivants :

- **Calendrier** : Dans le contexte de préparation des prochaines élections professionnelles qui se tiendront en décembre 2022, le cycle des négociations devra s'achever avant cette date butoir. En conséquence, la fin des négociations proposée est fin octobre 2022 avec une signature en novembre 2022.
Deux dates alternatives seront rapidement proposées en remplacement des dates du 27 juin et du 13 juillet.
- **Format des réunions** : Un format mixte, comprenant à la fois du présentiel et de la visioconférence, sera systématiquement proposé dans la mesure du possible.
- **Le périmètre de la négociation** : le droit à la déconnexion sera pleinement traité. Concernant la QVT, seules les thématiques ayant un degré de maturité suffisant seront couvertes par la négociation.
- **L'intégration des établissements publics** et leurs spécificités dans la négociation sur la QVT et le droit à la déconnexion fera l'objet d'échanges pour une prise en compte adaptée à leur statut.
- **Plateforme collaborative SharePoint** : les organisations syndicales sont invitées à transmettre au département des Relations sociales les coordonnées de leurs représentants à habilitier pour l'accès au site collaboratif créé pour cette négociation. Ils pourront notamment verser les contributions de leurs organisations syndicales.
- **Les contributions** des organisations syndicales seront prises en compte pour enrichir le projet d'accord à condition qu'elles soient transmises avant le 6 juin. Au-delà de cette date, les contributions seront également prises en compte dans le document qui sera présenté à la réunion suivante, mais dans la mesure du possible compte tenu des délais à tenir pour consolider le document envoyé avant la 2me réunion de négociation.